

# LA DEMANDE D'ASILE LIÉE AUX MSF EN FRANCE

novembre 2020

## 1 Accompagnement par une association

(recommandé)

SOS Africaines en Danger, Dialogues F, Djamma Djigui (Ile-de-France), ACPPT (Tours), France Terre d'Asile (France entière)...

## 3 Enregistrement en GUDA

GUDA = guichet unique de demande d'asile

### 3.1 Préfecture compétente

- attestation de demande d'asile valable 1 mois (à renouveler tout au long de la procédure)
- formulaire de demande d'asile

### 3.2 Ofii

Ofii = Office français de l'immigration et de l'intégration

- prise en charge de l'accueil (CADA)  
CADA = centre d'accueil de demandeur-ses d'asile
- ouverture des droits à l'ADA  
ADA = allocation pour demandeur-ses d'asile

Pièces à fournir :

- ✓ attestation/récépissé de demande d'asile en cours
- ✓ pièces attestant de ressources inférieures au RSA et de la composition familiale
- ✓ RIB (ou à envoyer à l'Ofii)

Ofii - ADA  
BP70721  
75723 Paris Cedex

## 5 RDV médical

### Mineures

- certificat de non-excision à demander dans un établissement de santé médico-légale

Pièces à fournir :

- ✓ attestation de demande d'asile
- ✓ convocation à l'Ofpra
- ✓ carnet de santé

- certificat d'excision de la mère (non obligatoire) à demander auprès du/de la médecin de son choix

### Femmes adultes

- certificat médical attestant l'absence totale ou partielle de MSF ou constatant la chirurgie de reconstruction (non obligatoire) à demander auprès du/de la médecin de son choix

## 2 Pré-enregistrement en SPADA

SPADA = structure de premier accueil des demandeur-ses d'asile

- renseignement du formulaire d'enregistrement
- convocation au GUDA (étape 3)

Ile-de-France  
Ofii ☎ 01 42 500 900

Hors Ile-de-France  
directement en SPADA

## 4 Envoi du dossier de demande d'asile

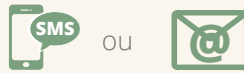
(accompagnement par une association recommandé)

Pièces à fournir :

- ✓ formulaire de demande
- ✓ 2 photos d'identité
- ✓ copie de l'attestation de demande d'asile ou de titre de séjour
- ✓ récit en français
- ✓ préciser la (les) langue(s)/dialecte(s)

Ofpra  
201 rue Carnot  
94136 Fontenay-sous-Bois

### Accusé de réception de l'Ofpra



### Lettre d'introduction + convocation à l'Ofpra

### Motifs de demande d'asile liés aux MSF :

- risque d'excision/ré-excision (notamment après chirurgie), défibulation ou réinfibulation
- persécutions subies en raison de l'engagement pour l'abandon des MSF
- pressions exercées sur une femme pour qu'elle devienne exciseuse

## 6 Entretien à l'Ofpra

Ofpra = Office français de protection des réfugiés et apatrides

Ofpra  
201 rue Carnot  
94136 Fontenay-sous-Bois  
RER A ou E : Val-de-Fontenay

- ✓ accompagnement par une association habilitée (SOS Africaines en Danger, France Terre d'Asile...) ou un-e avocat-e (recommandé)
- ✓ interprète le cas échéant (art. 723-6 alinéa 6 du Ceseda)
- ✓ choix du genre de l'officier-e (art. 723-6 alinéa 7 du Ceseda)

Pièces à fournir :

- ### Femmes adultes
- ✓ certificat médical attestant l'absence totale ou partielle de MSF ou constatant la chirurgie de reconstruction (non obligatoire)

- ### Mineures
- ✓ certificat de non-excision (transmis directement par l'établissement) à défaut : attestation de prise de RDV
  - ✓ certificat d'excision de la mère (non obligatoire)
  - ✓ acte de naissance datant de moins de 3 mois (si la fille est née en France)

## Recours devant la CNDA

CNDA = cour nationale du droit d'asile

- ✓ représentation par un-e avocat-e (recommandé)
- ✓ demande d'aide juridictionnelle (recommandé)  
**Délai : 15 jours**

Pièces à fournir :

- ✓ recours écrit en français, signé, mentionnant :
  - nom et prénom(s) du/de la requérant-e
  - date et lieu de naissance, nationalité
  - adresse de domiciliation
  - langue souhaitée lors de l'audience
  - objet de la demande
  - raisons de la contestation
- ✓ décision de l'Ofpra (ou copie)
- ✓ toute pièce pouvant étayer le récit avec traduction le cas échéant
- ✓ liste numérotée de présentation des pièces

Envoi :

Fax  
01 48 18 44 20

recommandé avec accusé de réception  
Greffes de la CNDA  
35 rue Cuvier  
93558 Montreuil Cedex

Rejet

1 mois max.

Protection

Statut de réfugié-e

carte de résident-e de 10 ans

Protection subsidiaire

carte pluriannuelle d'une durée max. de 4 ans

### Mineures

tous les 3 à 5 ans  
examen médical en établissement de santé médico-légale